

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE BUZET-SUR-BAÏSE

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe SANS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de suffrages exprimés : 15
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 15 Avril 2026

Étaient présents : MM. SANS Christophe, CHAZALLON Didier, BIASON Rachel, VIDALE Laurent, BOSIO Anaïs, CARDROIT Sylvie, LORENZATO Jean, MAZET Véronique, GAZEAU Christophe, BALDINI Wilfried, LAVERGNE Pauline, RAFFAELLO Julien, SOULIÈS Martine et SANCHEZ Pascal formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres.

Étaient représentés : Mme FLAN Laëtitia donne pouvoir à Mr LORENZATO Jean

Mme BIASON Rachel est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°20262804-09 **Rapport d'activité 2025 Albret Communauté**

Monsieur le maire présente le rapport d'activité de l'année 2025 d'Albret Communauté, et rappelle qu'elle doit réaliser tous les ans un rapport d'activité qui établit un bilan des actions dans le champ de ses différentes compétences.

Il s'agit d'un document de référence qui donne vision complète des actions conduites sur une année.

Conformément aux dispositions de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le rapport d'activité.

Monsieur le maire invite le conseil municipal à prendre connaissance du rapport d'activité 2025.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré

➤ **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'année 2025 d'Albret Communauté

Pour copie conforme,

A Buzet-sur-Baïse, le 29 Avril 2026

La Secrétaire de séance
Rachel BIASON

Le Maire,
Christophe SANS

